

LETTRE AUX RIVERAINS

Ville de Meaux



A l'attention des habitants du
Cœur de ville

Meaux, le 10 octobre 2018

ATTENTION CHANGEMENT DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Pour préserver notre cadre de vie, nos équipes sont mobilisées au quotidien dans tous les quartiers. C'est ainsi que plus de 100 agents qui travaillent chaque jour au ramassage des ordures ménagères et dépôts sauvages, nettoient nos rues et entretiennent nos espaces verts.

La propreté et le respect du cadre de vie sont l'affaire de tous !

Ainsi, en complément des actions que nous menons déjà, chacun peut, par des gestes simples, contribuer à la propreté et l'embellissement de notre cadre de vie. Le respect des jours et horaires de collecte, le stationnement dans les espaces dédiés, le ramassage des déjections canines en sont quelques exemples.

Suite aux remarques d'un grand nombre d'entre vous que je rencontre régulièrement et qui m'ont écrit, nous avons pris en compte votre demande de **suppression des 12 points de collecte en apport volontaire des déchets et des conteneurs individuels.**

A partir du 1^{er} novembre 2018, la collecte de vos déchets ménagers sera désormais réalisée en sacs et non plus en bacs. Les passages auront lieu du lundi au samedi soir à partir de 19h jusque 21h. Il vous est demandé de sortir vos sacs poubelles devant chez vous à partir de 18h45. Vos conteneurs seront récupérés par le service de la Collecte et de la Propreté Urbaine.

Comme les conteneurs sont dorénavant supprimés, j'ai voulu mettre à votre disposition des sacs poubelles gratuitement. Vous pourrez les retirer à l'accueil de la Mairie le **samedi 20 octobre de 9h30 à 12h, muni d'un justificatif de domicile.** La distribution sera ensuite renouvelée tous les 3 mois, le 3^{ème} samedi du mois. Le rendez-vous suivant est donc fixé au 20 janvier 2019.

Pour les immeubles disposant d'un local-poubelle avec stockage de conteneurs, ce nouveau dispositif ne vous concerne pas. La collecte de vos déchets est inchangée et s'effectue dans les bacs de votre immeuble.

Enfin, vous connaissez mon attachement à la préservation de l'environnement. Pour cela, je vous rappelle que **la collecte du verre ménager** s'effectue dans les bornes à verre qui sont installées près de chez vous : place Sauvé Delanoue, boulevard Jean Rose, rue Georges Courteline, Place Lafayette. Afin de pouvoir faciliter l'apport de vos verres ménagers (*bouteilles, pots et bocaux*) vers ces points de collecte, **des cabas de pré-collecte vous seront donnés le jour de distribution des sacs poubelles en mairie.**

Je vous prie de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter cette nouvelle collecte de vos ordures ménagères. Il est important que nous joignons nos efforts respectifs afin de rendre notre cœur de ville, plus beau, plus propre et plus agréable encore.

La Direction de la Collecte se tient à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire au 01 60 01 29 77.

Vous remerciant par avance de votre compréhension et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous

Jean-François Cypri